



A R R E S T
D U C O N S E I L D' É T A T
D U R O I,

QUI subroge le sieur Feydeau de Marville, aux fonctions dont étoit chargé le sieur de Fontanieu, relativement à la liquidation des papiers du Canada.

Du 11 Octobre 1767.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

L E R O I ayant nommé par les arrêts de son Conseil des 24 décembre 1762 & 29 juin 1764, le sieur de Fontanieu, Conseiller d'Etat ordinaire, pour viser, tant les déclarations des papiers du Canada, que les reconnoissances dans lesquelles lesdits papiers ont été convertis, conjointement avec les sieurs d'Aine & de Vilevault, Maîtres des Requêtes :